

## Mayotte dispose enfin d'un observatoire de l'immigration



Le Journal officiel annonce la création d'un observatoire de l'immigration à Mayotte. Attendu de longue date, il devra se pencher sur les politiques mises en œuvre dans le département français où la pression migratoire est la plus forte.

Page 2

### Santé

Le départ de Chantal de Singly, une nouvelle page à écrire pour la santé à Mayotte



### Faits divers

Rifki : De Mayotte à Rennes, le parcours chaotique d'Ansufoudine Ahamed



Votre portail captif par

 **Alter 6.com**  
Alternative System

**Alter 6.com**  
Alternative System



Votre partenaire  
informatique  
à Mayotte

**Société**

# Mayotte dispose enfin d'un observatoire de l'immigration

*L'entrée du Centre de rétention administrative de Mayotte*

**Le Journal officiel annonce la création d'un observatoire de l'immigration à Mayotte. Attendu de longue date, il devra se pencher sur les politiques mises en œuvre dans le département français où la pression migratoire est la plus forte.**

On l'attendait pour 2014. Le voici. Mayotte va disposer à partir de demain vendredi d'un observatoire de l'immigration. La création de l'instance est annoncée par le Journal officiel du jour. Mayotte rejoint ainsi les autres départements d'Outre-mer qui en sont dotés depuis 2007. Il s'agit de la transposition d'une ordonnance de mai 2014 qui étend et adapte à Mayotte les dispositions du code de l'entrée et du séjour des

étrangers et du droit d'asile (CESEDA). Ce CESEDA, souvent appelé code des étrangers, regroupe les dispositions législatives et réglementaires relatives au droit des étrangers : conditions d'entrée (dont le visa), les titres et les conditions de séjour, l'aide au retour volontaire, le regroupement familial, le droit d'asile et les mesures d'éloignement (rétentions et expulsions).

La mise en place du dispositif revêt une importance particulière à Mayotte. L'observatoire est en effet chargé, à titre consultatif, «d'évaluer l'application de la politique de régulation des flux migratoires et les conditions d'immigration dans le Département de Mayotte», selon ses missions officielles.

**Force de proposition**

Face aux réalités constatées sur le terrain, l'observatoire pourra aussi faire des propositions pour adapter les dispositions légales. «Le préfet pourra ainsi s'appuyer sur ses rapports pour orienter ses actions dans le cadre de la gestion des flux migratoires et de la lutte contre l'immigration irrégulière.»

Cet observatoire est composé de certains élus, des chefs de service de l'administration locale et des représentants des acteurs économiques locaux. Il sera composé de 29 membres autour du préfet\* : les 4 parlementaires, le président de l'association de maires, l'ensemble des services de l'Etat (sécurité, justice, éducation, social, équipement, travail, impôts, douanes, INSEE...), des représentants de la chambre de commerce et de la chambre des métiers et de 3 personnalités qualifiées désignées par le préfet.

**19.991 reconduites en 2014**

L'instance se réunira sur convocation de son président, le préfet de Mayotte, selon l'ordre du jour qu'il aura déterminé. Elle pourra également auditionner des personnalités extérieures. Lors du «bilan sécurité» présenté au mois d'avril dernier, la préfecture annonçait 19.991 personnes reconduites à la frontière en 2014, contre 15.908 en 2013. Les interceptions de migrants en mer représentaient 60% du total contre 40% sur la terre ferme.

RR

\*Les membres de l'observatoire de l'immigration à Mayotte :  
 -Le préfet de Mayotte ;  
 -Les deux députés élus à Mayotte ;  
 -Les deux sénateurs élus à Mayotte ;  
 -Le président du conseil départemental de Mayotte ;

- Le président de l'association des maires de Mayotte ;
- Le président du tribunal de grande instance de Mayotte ;
- Le procureur de la République près le tribunal de grande instance de Mayotte ;
- Le vice-recteur de l'académie de Mayotte ;
- Le directeur départemental de la police aux frontières de Mayotte ;
- Le directeur départemental de la sécurité publique de Mayotte ;
- Le commandant du groupement de gendarmerie de Mayotte ;
- Le directeur de la caisse générale de sécurité sociale de Mayotte ;
- Le directeur de la caisse d'allocations familiales de Mayotte ;
- Le directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Mayotte ;
- Le directeur de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Mayotte ;
- Le directeur des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Mayotte ;
- Le directeur territorial de Pôle emploi ;
- Le directeur de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Mayotte ;
- Le directeur régional des finances publiques de Mayotte ;
- Le directeur régional des douanes de Mayotte ;
- Le directeur de l'agence régionale de santé ;
- Un représentant de la chambre de commerce et d'industrie de Mayotte désigné par le président de la chambre de commerce et d'industrie territoriale de Mayotte ;
- Un représentant de la chambre des métiers et de l'artisanat de Mayotte désigné par le président de la chambre des métiers et de l'artisanat de Mayotte ;
- Le directeur de l'INSEE Mayotte ;
- Trois personnes qualifiées désignées par le préfet

## Santé

# Le départ de Chantal de Singly, une nouvelle page à écrire pour la santé à Mayotte



*Chantal de Singly émue de l'accueil réservé par les agents de l'ARS*

**La directrice générale (et fondatrice) de l'agence régionale de santé océan Indien (ARS OI) part à la retraite. Elle est venue dire au revoir à ses équipes mahoraises et à la population. En 6 ans, les problématiques de santé publique à Mayotte ont bien changé.**

Elle ne s'attendait pas à un tel accueil. A son arrivée dans les locaux de l'agence régionale de santé de Mamoudzou, les agents avaient préparé une haie d'honneur pour la directrice générale. Chantal de Singly termine sa mission et même sa carrière ce vendredi puisqu'elle part (presque) à la retraite. Et c'est submergée d'émotion qu'elle a embrassé chacun des agents avant de s'exclamer sous les hourras: «On a réussi ensemble, on a rattrapé l'ancienneté !»

Depuis 2009, les années de services des anciens agents de la DASS sous contrat mahorais passés à l'ARS n'étaient pas reconnues. Paris bloquait désespérément malgré les longues grèves qui avaient émaillé la vie de l'agence. C'est désor-

mais chose faite, «confirmée par le Premier ministre en juin», se félicite Chantal de Singly.

«Je suis vraiment heureuse de terminer comme ça», confie-t-elle quelques minutes plus tard. «Si j'étais partie avant, j'aurais eu le sentiment d'abandonner mes équipes mahoraises qui me sont chères.»

## Une ARS pour deux départements

Chantal de Singly est celle qui a créé l'ARS dans notre région et qui a souhaité qu'elle soit à cheval sur les deux départements, avec de nécessaires adaptations réglementaires. «Est-ce que ça tient toujours?» se demande-t-elle. «Je crois que oui. D'autres viendront, faire des bilans, voir comment ça fonctionne... Elle n'est probablement pas la mieux placée pour avoir un regard critique sur son bébé.

Mais elle se souvient des premières demandes exprimées par les Mahorais: avoir des transports sanitaires privés, installer la dialyse, développer l'hôpital... Un bilan qu'elle peut effectivement re-

vendiquer, comme l'arrivée de l'IRM, le plan santé nutrition ou les contrats locaux de santé signés avec les communes.

### La maternité du CHM inquiète

Avec un budget de 160 millions d'euros, le CHM a changé de visage en 6 ans. Bien sûr le nouvel hôpital de Petite Terre est en construction et de nouveaux lits sont ouverts dans les services.

Mais c'est la situation de la maternité qui inquiète Chantal de Singly face à une activité qui repart à la hausse de façon très marquée. «On est sur la question de l'immigration irrégulière et son impact sur l'hôpital. On ne sait pas quoi faire», reconnaît la directrice alors que 58% des naissances sont le fait de femmes comoriennes. «Nous allons regarder quel est le parcours de ces femmes pour savoir si elles sont très nouvellement arrivées ou si elles sont à Mayotte depuis long-temps», précise Juliette Coré, la directrice de l'antenne mahoraise de l'ARS OI. Un besoin d'information pour adapter les politiques publiques.

### Développer les données

L'ARS bipolaire continue de développer ses équipes à Mayotte et en particulier sur l'information. Deux statisticiens installés à demeure devraient sortir leurs premières études, une sur le vieillissement pour anticiper les besoins, une autre sur les causes de décès. «Pour nous, les repères ce sont l'espérance de vie à la naissance, les taux de mortalité infantile et maternelle et la «mortalité évitable», les décès dont les taux sont très différents de ceux observés en métropole», précise Chantal de Singly.

Pour l'hôpital, les projets sont encore nombreux. «Si on arrive à trouver du foncier pour un hôpital psychiatrique à proximité de Mamoudzou, les millions on les trouvera... par contre, il faut trouver des psychiatres», répond-elle ainsi aux critiques face aux constructions d'hôpitaux à La Réunion, un département qui n'a

pas de difficultés à attirer les médecins. «Ma déception c'est de ne pas avoir pu faire avancer suffisamment les structures de classes préparatoires pour les études de santé», confie-t-elle. «C'est aussi l'affaire des familles mahoraises qui doivent investir leurs enfants sur ces métiers-là. Il faut pouvoir s'appuyer sur une relève à Mayotte. A La Réunion, on a les 1ers internes qui ont commencé leurs études sur place. Quand nous aurons des Mahorais, nous fixerons les professionnels.»

### L'avenir de Mayotte est aux Mahorais

L'autre point non résolu est le sous-développement de la médecine de ville. Elle reconnaît que le modèle imaginé où les activités libérales allaient se développer n'a pas fonctionné. En cause, la CMU-C qui n'est toujours pas là et l'AME (aide médicale d'Etat) qui n'arrivera pas de si tôt. Même si un centre de santé privé devrait ouvrir à Mamoudzou d'ici à la fin de l'année, l'hôpital va rester encore un moment au cœur du système de santé à Mayotte.

La presque retraite de Chantal de Singly sera encore active pour les 6 prochains mois. La ministre de la Santé lui a en effet confié une mission sur la stratégie de santé pour les Outre-mer, «pour traduire de manière concrète les priorités de chaque territoire». Elle connaît déjà bien celles de l'océan Indien. Elle a encore à découvrir celles de l'Atlantique.

RR



### Société

## BDM, Orange, Somaco : Le point sur les conflits sociaux



Après une période d'enlisement des conflits, ça bouge. A la Somaco, à l'initiative de la direction, une nouvelle session de discussions doit être organisée avant la fin de la semaine. Ce jeudi ou au plus tard demain vendredi, la DIECCTE doit accueillir les protagonistes d'un conflit qui en est à sa 6e semaine.

Du côté d'Orange, une délégation syndicale est, comme prévu, arrivée de La Réunion alors que le responsable national du secteur téléphonie du syndicat Sud Solidaire a fait le déplacement depuis Paris. A sa demande, l'organisation a été reçue à 16h30 à la préfecture de Grande Terre hier. Le mouvement se poursuit ce jeudi avec une nouvelle série de négociations.

Enfin, à Bourbon distribution Mayotte (Jumbo, Score, SNIE, Douka Be), la grève a été éclair. Faute de mobilisation suffisante, le conflit a été suspendu. Mais ce n'est peut-être que partie remise. La CGT Ma conserve malgré tout ses points de revendications et se prépare pour un mouvement ultérieur tout en continuant de dénoncer des pressions de la direction. Alors qu'ils étaient une soixantaine de grévistes le premier jour, ils n'étaient plus qu'une vingtaine dès hier mardi.

Faits divers

# Rifki: De Mayotte à Rennes, le parcours chaotique d'Ansufoudine Ahamed



*Image de l'alerte enlèvement diffusée par le ministère de l'intérieur le week-end dernier*

**Qui est donc « Ahmed », le jeune homme écroué pour l'enlèvement présumé du petit Rifki à Rennes samedi dernier? Parti de Mayotte alors qu'il était enfant, Ansufoudine Ahamed aurait eu des enfants à La Réunion avant un «déracinement» en métropole qu'il aurait très mal vécu.**

On en sait un peu plus sur celui que toute la France connaît sous le nom d' »Ahmed » depuis samedi et l'alerte enlèvement diffusée suite à la disparition d'un enfant de la com-

munauté comorienne de Rennes, Rifki, âgé de 4 ans.

Ahmed s'appelle en fait Ansufoudine Ahamed, il a 24 ans et, d'après les déclarations qu'il a faite durant sa garde à vue, il a connu une vie de galère et de misère entre plusieurs îles de l'océan Indien, dont Mayotte où il est né et la Réunion où il a vécu de nombreuses années, jusqu'à son départ pour la métropole il y a quelques mois.

Après avoir passé les premières années de sa vie à Mayotte, Ahmed passe par Madagascar. Il vient d'un

# LE JDM



- Contenus originaux
- PDF Hebdomadaire
- Accès aux archives
- Module de recherche

**Le Journal de Mayotte**  
[www.lejournaldemayotte.com](http://www.lejournaldemayotte.com)

Édité par la SARL BARA au capital de 400 euros

CPPAP : 0516Y92314  
I.S.S.N. : 2416-9714

Directeur de publication: Rémi Rozié

Contact commercial :  
07.85.05.96.59.



«Tonton» Ahmed déjà mis en cause dans une autre affaire (Crédits photo: DR/JIR)

«milieu défavorisé» et aurait lui-même subi des maltraitances intra-familiales dans notre département. «Il raconte qu'il a subi des sévices sexuels de la part de son grand-père, mais aussi qu'il fumait de la drogue dès l'âge de huit ans, alors que son père l'envoyait en acheter pour lui», explique Me Emmanuelle Khan-Renault, l'avocate rennaise qui l'a assisté durant sa garde à vue, contactée par nos confrères du JIR.

### Il parle le créole réunionnais

Durant son audition, le suspect s'est parfois exprimé en créole réunionnais, notamment lorsqu'il se mettait «en colère.» «Il a même demandé un interprète en créole pour être certain d'être bien compris», précise

l'avocate.

Il aurait ainsi expliqué avoir été envoyé à la Réunion alors qu'il était encore mineur, pour y être placé en foyer d'accueil où, là aussi, il aurait subi des sévices sexuels. Majeur, il vit néanmoins un semblant de vie normale à la Réunion où «il dit avoir eu quatre enfants, de deux mères différentes», poursuit Me Khan-Renault. Des éléments difficiles à vérifier pour le moment, provenant des déclarations faites spontanément par Ahmed aux enquêteurs.

### «Complètement paumé»

C'est toujours lui qui raconte que, «craignant des représailles pour une histoire de cambriolage», il aurait accepté de quitter la Réunion avec

l'aide d'une collectivité locale pour suivre en métropole «une formation d'animateur.» Ce qui étonne compte tenu de son faible niveau scolaire, alors qu'il est «pratiquement illettré.» C'est ainsi qu'il serait arrivé à Rennes il y a quelques mois. Sans apparemment démarrer sa formation. Il se retrouve rapidement sans domicile fixe. Et se rapproche de la communauté comorienne, dont la famille du petit Rifki chez qui il trouve refuge. «Son arrivée en Bretagne a représenté un choc pour lui. Il était complètement paumé», confie Me Khan-Renault.

### Déjà mis en cause

Mis en cause dans une affaire d'attouchements sur mineur en juin dernier, il doit comparaître en janvier prochain devant un tribunal. Et il a spontanément reconnu en garde à vue avoir eu «un geste déplacé» envers le petit Rifki.

«Mais on ne sent pas pour autant quelqu'un de crapuleux. C'est quelqu'un de très perturbé, désorienté, qui dit souffrir d'épilepsie sans être suivi médicalement et a demandé à ce qu'on l'aide avec ses angoisses.» Si son état a été jugé compatible avec la garde à vue et qu'il dit n'avoir jamais séjourné en hôpital psychiatrique, les expertises médicales seront déterminantes dans la suite de ce dossier. Il devait déjà rencontrer un psychologue en septembre prochain dans le cadre de sa précédente convocation en justice. «Mais pour moi, même s'il est considéré responsable, c'est quelqu'un qui mériterait d'être sous tutelle», estime Me Khan-Renault.

«Peut-être qu'il n'aurait jamais dû venir en métropole. C'était un déracinement trop profond à supporter pour lui», conclut l'avocate rennaise.

Sébastien Gignoux, le JIR.